MUNICIPALITÉ
1412 URSINS

INFORMATION

La nouvelle carte d'identité biométrique sera introduite le 2 novembre 2026

Dès le 2 novembre 2026, les citoyennes et citoyens suisses pourront commander la nouvelle carte d'identité biométrique. Celle-ci pourra être obtenue auprès du Centre cantonal de biométrie à Lausanne.

Les cartes d'identité non biométriques délivrées avant le 2 novembre 2026 resteront valables pour voyager dans l'UE jusqu'à leur date d'expiration (dix ans maximum pour les adultes).

Les citoyennes et citoyens peuvent choisir entre les deux types de cartes d'identité en fonction de leurs besoins :

- Pour les personnes qui voyagent au sein de l'UE, il est recommandé d'opter pour une carte d'identité biométrique.
- Pour les personnes qui souhaitent prouver leur identité exclusivement en Suisse en présentant leur pièce d'identité, la carte d'identité non biométrique suffit.

Les cartes non biométriques pourront toujours être demandées auprès des communes vaudoises.

Le coût des deux documents sont identiques et au même prix qu'aujourd'hui.

Administration communale – Rue de l'Eglise 3 – 1412 Ursins
Tél : 024 435 18 77 – ursins.vd@bluewin.ch
Site internet : www.ursins.ch